

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 538

présenté par

M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 5

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

À l'alinéa 29, supprimer les mots :

« et Institut national de l'audiovisuel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP réaffirme son opposition au projet de holding France Médias.

En matière budgétaire, les sociétés de l'audiovisuel public sont soumises à un régime drastique. À titre d'illustration, le 26 mars 2025, le CA de la société Radio France a dû se résoudre à entériner une baisse de 23,9 M€ des moyens qui lui étaient alloués pour prendre notamment en compte « l'évolution en baisse de la dotation publique à la suite du vote de la loi de finances initiale pour 2025 » et « l'impact des mesures annexes prévues dans les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale de 2025 ».

Les conséquences ne se sont pas faites attendre. Le 17 avril dernier, le journal L'Humanité révélait ainsi que les mesures d'économies imposées à Radio France allait se répercuter de façon très concrète par la suppression de la radio Mouv', la radio dédiée aux jeunes. En mettant en place son plan de transformation de Mouv', Radio France espère réaliser 6 millions d'euros d'économie par an, dont 2,8 millions pour le fonctionnement de la grille, 1,9 million de masse salariale et 900 000 euros avec l'arrêt de la diffusion sur la bande FM - au détriment de l'esprit de ses missions de service public.